PARIS (MPE-Média) – Le coût de l'électricité devient un vrai problème pour nombre d'entreprises, note le Syndicat National du Recyclage des Matières Plastiques (SNRMP) que préside Pierre Blanc, PDG du Comptoir des Plastiques de l'Ain, pour qui la facture a augmenté de 62% en 4 ans.

Basé à Pont-d'Ain dans l'Ain, le P.dg du Comptoir des plastiques de l'Ain Pierre Blanc a fait ses comptes : en quatre ans, sa facture d'électricité a augmenté de 62,63%. Une hausse qui s'explique, certes, mais qui met en péril son entreprise et bien d'autres.

Pierre Blanc est PDG du Comptoir des plastiques de l'Ain (CPA), seule usine en Rhône-Alpes à recycler les déchets en plastique des ménages ou de l'industrie. Pour y parvenir, l'usine (18 salariés) utilise beaucoup d'électricité pour la transformation de quelques 12.000 tonnes de déchets par an. « La facture a toujours été élevée. Mais là, elle devient vraiment salée », fait-il, désabusé.

« Personne n'a le même prix »

Pierre Blanc a rencontré des responsables d'EDF : « A l'origine de ces hausses, il s'avère qu'avec la libéralisation du marché de l'électricité, l'entreprise de Pont-d'Ain avait pensé faire une bonne affaire en sortant du circuit classique. Elle s'est visiblement trompée », résume-t-il.

Aujourd'hui, il dit rester prisonnier de ces augmentations incontrôlables au moins pour deux ans : « On nous a appliqué une hausse de 29,48 en 2008-2009, 4,4% en 2009-2010, 10, 20 en 2010-2011 », note-t-il.

Nouvelle hausse en 2012

EDF vient de lui signifier une nouvelle augmentation de 12,63%. Sur quatre ans, la hausse sera de 62,63% pour un montant de 210.000 euros : « J'ai du mal à comprendre. Le poste énergie est devenu le second poste de charges dans notre compte d'exploitation, celui des salaires est

passé au troisième rang, du jamais vu. Je me suis renseigné auprès d'autres industriels de l'Ain, personne n'a le même prix, ni la même durée de contrat. Certains , qui consomment cinq fois moins que d'autres, payent l'électricité moins chère, on a l'impression qu'EDF fait ses prix à la tête du client. »

M. Blanc déplore aussi l'absence d'un contact commercial. « J'ai reçu l'offre le 5 octobre par e-mail, je devais la signer avant le 20 octobre, et ça, pour un marché de 600.000 euros. Si je ne paye pas ? Et bien ils me coupent le jus », conclut-il.

L'électricité la moins chère ?

L'entreprise n'a selon M. Blanc pas d'autres solutions que de courber l'échine. Pas question de basculer en tarifs de nuit. L'usine travaille déjà 24 heures sur 24 : « Pour nous, les entreprises énergivores, il est très difficile de trouver des solutions d'économies, car les procédés sont trop chers, compliqués, très longs à modifier. On nous dit qu'on a, en France, l'électricité la moins chère d'Europe. C'est vrai, mais si on compare la somme des charges et impôts avec ceux d'une entreprise allemande, on paye 10% en plus. Jusqu'alors, l'électricité était le dernier avantage concurentiel, on est en train de le perdre », ajoute-t-il.

Que peut-il faire ? Délocaliser ? L'entrepreneur n'en est pas encore là. Mais Pierre Blanc analyse aussi ce qui se passe autour de lui. « Le groupe Rio Tinto réfléchit sur la décision de fermeture de deux sites de production en Maurienne et Tarentaise à cause du coût de l'énergie. C'est simple, si rien ne change, nous allons crever comme les autres », prévient-il.

Son Syndicat regroupe une douzaine d'entreprises du recyclage parmi lesquels Paprec, Ecoplastics, MPB France et quelques autres. Toutes confrontées à la même réalité.

C.J. avec SNRMP

http://www.plastique-recyclage.org/